

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 63 (1975)

Heft: 11

Artikel: Vaud : imposition de la femme mariée salariée

Autor: S.Ch.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274294>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Programme 1975 Genève

Dans son numéro de septembre « Femmes Suisses » avait annoncé à grand fracas la prochaine organisation à Genève d'une Université du 3e âge, sans pouvoir encore préciser quelles formes allaient prendre ces conférences et visites largement ouvertes à tous.

Un premier cycle expérimental va ouvrir au public des institutions comme le CERN ou le BIT et mille sujets d'ordre artistique, scientifique ou même pratique vont être abordés.

Voyez plutôt un résumé du programme d'automne 1975 : ouvert à tous, ce vaste programme ne coûtera que Fr. 15.— par trimestre.

Il suffit de s'inscrire au secrétariat UNI II, hall 2e étage, Genève.

Mardi 11 novembre 16 h.

Visite commentée du CERN - Centre européen pour la recherche nucléaire, à Meyrin.

Mercredi 12 novembre 16 h. 15 UNI II, salle 259

Conférence : Genève et la peinture

Vendredi 14 novembre 16 h. 15 UNI II, salle 259

Table ronde : Problèmes actuels de l'énergie

Mardi 18 novembre 16 h.

Visite commentée du Musée d'histoire naturelle

Mercredi 19 novembre 16 h. 15 UNI II, salle 259

Conférence : L'histoire des sciences à Genève

Vendredi 21 novembre 16 h. 15 UNI II, salle 259

Conférence : l'évolution du langage musical

Mardi 25 novembre 16 h.

Visite commentée du Musée Rath (place Neuve)

Mercredi 26 novembre 16 h. 15 UNI II, salle 259

Conférence : L'alimentation au troisième âge

Vendredi 28 novembre 16 h. 15 UNI II, salle 259

Conférence : A la découverte des bibliothèques genevoises

Mardi 2 décembre 16 h.

Visite commentée du BIT - Bureau international du travail

Mercredi 3 décembre 16 h. 15 UNI II, salle 259

Conférence : Problèmes économiques actuels

Vendredi 5 décembre 16 h. 15 UNI II, salle 259

Conférence : La Suisse et le Tiers-Monde

Mardi 9 décembre 16 h.

Visite commentée du Musée d'art et d'histoire

Mercredi 10 décembre 16 h. 15 UNI II, salle 259

Table ronde : Rôle de l'exercice dans le maintien des activités physiques

Vendredi 12 décembre 16 h. 15 UNI II, salle 259

Conférence : la vie quotidienne à Genève au temps de l'Escalade

Vaud

IMPOSITION DE LA FEMME MARIÉE SALARIÉE

Depuis 1964, les interventions se succèdent au Grand Conseil vaudois, sur ce sujet, mais en vain ou presque. L'interpellation de Mme Juliette Hédiguer avait été sans écho, la motion Constantin avait été refusée ; les motions du député Gessenay et de Mme Jeannine Marguerat avaient abouti à la prise en considération du problème, lors de l'introduction d'une nouvelle loi fiscale : en 1972, on introduisit le double barème — le taux progressif étant différent selon qu'il s'applique au salaire d'un célibataire ou au revenu d'un couple. — A grand peine, Mme Marguerat et quelques députés réussirent à faire voter une déduction de fr. 500.— du revenu de la femme mariée salariée, et de fr. 1000.— si elle a un enfant.

Cet été, le député Serge Neukomm (suivi de 38 de ses collègues) est revenu à la charge avec une motion qui « demande au Conseil d'Etat de revoir la loi d'impôt concernant le statut fiscal de la femme mariée et

d'étudier la possibilité d'une déclaration séparée. »

Dans le développement de sa motion le député Serge Neukomm montre, chiffres à l'appui, que malgré le double barème, il y a une grande différence entre les impôts que payent un couple marié et ceux que payent deux célibataires vivant ensemble. Il conclut par ces phrases : « Notre temps se doit d'être toujours plus favorable à une plus grande justice sociale. Dans la vie d'aujourd'hui, la femme participe chaque jour davantage à toutes les activités de la collectivité et s'insère heureusement de plus en plus dans de nouvelles structures économiques et sociales. En pénalisant fiscalement la femme qui se marie et à plus forte raison celle qui, mariée, veut exercer une activité lucrative, on oublie leur apport bénéfique à l'économie générale. »

Affaire à suivre !

S. Ch.

De la créativité

Jura

Le numéro d'octobre de « Femmes Suisses » consacre quelques pages à la créativité. Nous constatons qu'il est surtout question de domaines artistiques : danse, peinture, écriture, musique, etc. Nous applaudissons, bien sûr, ayant toujours regretté que les femmes artistes — celles qui ont quelque chose à dire — ne soient pas mieux épaulées. Combien de fois n'avons-nous pas constaté qu'un homme qui manifeste quelque velléité créatrice est immédiatement pris au sérieux par son entourage ! On a pour lui toutes sortes d'égards et de précautions (tant mieux pour autant qu'il ne se complaise pas à ce jeu...) tandis qu'une femme devra faire entendre ses aspirations par on ne sait quel moyen !... A part de rares exceptions.

C'est peut-être pourquoi les femmes se confinent dans de magnifiques tricots, dans de merveilleux couvre-lits au crochet, dans des travaux de couture, sans oser aller plus loin.

Créativité sociale, culturelle et politique.

Qu'on nous permette de souligner d'autres formes de créativité, d'autres domaines dans lesquels les femmes jouent un rôle important.

Si créer signifie tirer du néant, on peut admettre que beaucoup de femmes ont fait œuvre de création depuis qu'elles siègent au sein de commissions communales ou à l'intérieur d'organisations diverses. Œuvre modeste peut-être, mais réussie. C'est là un bon début, avec peu de moyens matériels mais beaucoup d'imagination et de persévérance.

Social. Elles ont créé des institutions à caractère social comme des garderies d'enfants (Delémont, Moutier, Tramelan, etc.) ; un atelier de travaux artisanaux (Moutier) ; un service de devoirs surveillés à l'école (Moutier), etc.

Culture. Les femmes participent de plus en plus à la vie culturelle de leur région. Elles ont pouvoir de décision quant aux programmes, d'autres deviennent animatrices d'ateliers de créativité pour enfants (notamment sous l'égide de l'Université populaire). Musique, danse, théâtre, poterie, tissage sont des disciplines qui se développent un peu partout, de Bienne à Porrentruy, avec l'active participation des femmes.

Politique. Si d'une manière générale les services inventés et assumés par les femmes émanent d'un civisme

A propos de la rencontre des femmes valaisannes au Comptoir de Martigny

Oui, il faut bien le dire, le stand de l'information était assez précaire : une table aux quatre vents, d'où s'envolaient les listes des associations féminines, les dépliantes, les documents...

Et les panneaux, fichés dans les pelouses du manoir, en fort petit nombre... Sur les septante associations (osons parler suisse !), bien peu avaient fait l'effort de se présenter au public.

Mais... toutes les visiteuses du Comptoir ont été, ce vendredi après-midi, accueillies par les membres du groupe de coordination et beaucoup d'entre elles, déjà, étaient au courant de cette rencontre. Toutes ont reçu une invitation pour le vin d'honneur à l'Hôtel de Ville et beaucoup se sont arrêtées pour se renseigner à l'information.

Mais... l'enceinte du Comptoir franchie, se manifestait aussitôt le groupe des femmes du Valais, et les

femmes de l'Action catholique générale, qui avaient tenu à être présentes, à participer, et dont les militantes distribuaient les manifestes.

Mais... à 18 h., à l'Hôtel de Ville, il fallait rajouter des chaises. Elles étaient venues, du Haut-Valais et du Bas, et même de Lausanne, de Genève et de Fribourg, Valaisannes ou non, intriguées... Etudiantes, mères de famille ou dames à cheveux blancs, et même nos députés féminins.

Le « pourquoi » planait dans l'assistance. Et le « comment » quand les animatrices ouvrirent le feu : sketches d'animation pour une amicale?... quand les oratrices se succédèrent pour de brèves interventions : la femme et la formation permanente (Permanente Bildung — Mme Gspöner), et le sport (Mme Giannadda), et les nouvelles méthodes de vente (Mme Bourguinnet), et le bénévolat (Mme de Wolf) et forma-

Journée de la femme

La Journée de la Femme au Comptoir de Fribourg, le 3 octobre 1975, journée d'ouverture, organisée par le Centre de liaison fribourgeoise.

Thème : Femme fribourgeoise : ton présent, ton avenir.

Le débat était mené par Mme Monique RUFFIEUX, licenciée en lettres, mère de quatre enfants.

Le Centre de Liaison était présent pour la première fois dans l'enceinte du Comptoir, au moyen d'un modeste stand, au graphisme néanmoins suggestif.

Les femmes artistes et écrivains apparaissent aussi, présentant quelques sculptures, peintures, ainsi que des recueils de poèmes.

Sœur Romualda Etter, directrice du Gymnase cantonal des jeunes filles, brosse un schéma des possibilités d'étude et de formation pour les filles. Elle constata que, si depuis quelques années, le nombre de filles qui étudient est en augmentation, il est toujours inférieur à celui des garçons. Sœur Etter releva aussi que si actuellement davantage de jeunes

filles sont formées pour une vie professionnelle, il y a toujours des difficultés d'accès au travail pour les femmes mariées.

Mme Liselotte Spreng, conseiller national, engagea les femmes présentes, et à travers elles, leurs maris, fils et filles, à aller voter. Elle les incita à prendre des responsabilités politiques aux niveaux communal, cantonal, régional.

Mme Spreng souhaite vivement que les femmes, dans les quartiers, les immeubles, les villages, se sentent solidaires et concrétisent cette solidarité.

Mme Kunetka, ressortissante espagnole, mariée à un réfugié tchèque, présente de façon saisissante, la situation des femmes, travailleuses étrangères chez nous. Mariées, mères souvent de plusieurs enfants, elles suivent leurs maris pour venir travailler en Suisse. Elles occupent les postes les moins intéressants et les moins bien payés. Et lorsque après quelques années, elles retrouvent leur pays d'origine, elles y sont également des marginales. Elles désirent — et

Valais

tion de la paysanne (Mlle Curdy). Pourquoi ces sujets et non les controverses de l'heure. Pourquoi cinq communications, non une conférence ?

Mme Sola, qui prit la parole au nom de la Municipalité de Martigny, dont elle est membre, le saisit aussitôt et l'exprima pour nous toutes. Parce qu'ils sont notre pain quotidien et la vie de tous les jours. Et parce que, à travers ces activités, chaque jour recommencées, ménagères ou professionnelles, sociales ou de loisirs, doivent se manifester des options clairement entrevues.

Chacun, à son tour et à sa manière, l'avait dit : il est temps de prendre conscience et, où qu'elles se présentent, d'assumer nos responsabilités. Mme Sola le redit avec force et persuasion.

Et cette rencontre de Martigny, qui finit, Valais oblige, un verre à la main, en palabres, en vives discussions, où chacune défend sa conviction profonde, aura permis de saisir, tangiblement, le besoin de s'intéresser, de vouloir comprendre, de participer qu'éprouvent actuellement les Valaisannes, et leur aura donné l'occasion de mieux se connaître et, qui sait ? de s'entraider.

Francine Bruttin.

Fribourg

on les comprend — pouvoir s'intégrer quelque part...

Des femmes courageuses et actives

Le groupe fribourgeois de soutien à « Frères de nos Frères », récemment fondé, est constitué en grande majorité de femmes. Elles ont recommencé leur activité en septembre, activité très dense comme on va le voir :

Il y eut tout d'abord la conférence Jean Duché ; cet écrivain a visité les équipes de « Frères de nos Frères » dans les différents continents où elles œuvrent, et en a rapporté des films qu'il commente avec humour et aussi beaucoup de cœur.

Il y eut également un concert donné dans la maison de campagne de l'un des membres du groupe. De la musique des XVIIe et XVIIIe siècles, dans un décor du XVIIIe ; c'était un pur régal.

Et enfin, les 3 et 4 octobre, la vente de l'épi de riz dans les rues de Fribourg a connu un réel succès.

G. C.

Neuchâtel

Le Centre de liaison de sociétés féminines neuchâteloises

vous invite à participer à la

journée des femmes neuchâteloises

Samedi 15 novembre 1975, à 14 h. 15 Cité universitaire, Clos-Brochet 10 Neuchâtel

PROGRAMME :

14.15 Souhaits de bienvenue de la présidente du Centre de liaison, Mme Simone Schaeppi. Intermède musical offert par Mmes June Pantillon et Monique Rosset, pianistes, membres du Lyceum-Club de Neuchâtel. Exposé de Mme Tilo Frey, conseillère nationale : « Le chômage et les critères de licenciement ». Cet exposé servira d'introduction à une table ronde suivie d'un débat : « Femmes au travail - récession économique ».

Animatrice : Mme Eliane Bardet, journaliste. Participants : Mme Jacqueline Berenstein-Wavre, présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses ; Mme Annick Lecoutour, lic. ès sc. soc. et pol., collaboratrice à la direction de l'OFIAMT ; M. Georges Arber, secrétaire de l'Association patronale du Locle et du syndicat patronal des producteurs de la montre, La Chaux-de-Fonds ; M. André Neier, secrétaire FTMH, La Chaux-de-Fonds.

16.30 Pause.
17.00 « Vers la création dans notre canton de séminaires d'orientation personnelle », exposé de Mme Denyse Ramseyer, vice-présidente du Centre de liaison.

« Pérennité du bénévolat » par Mme Jacqueline Bauermeister, directrice de l'Office social neuchâtelois.

17.30 Les femmes dans le monde : Reflets du congrès international de Mexico, par Mme Doris Baechler, membre de l'Association pour les Droits de la Femme.

Reflets du congrès international de Berlin-Est, par Mme Marcelle Corswant, membre de l'Union des Femmes pour la Paix et le Progrès.

Montage audio-visuel de la WIZO : « Travail en faveur des femmes et des enfants en Israël ». Présentatrices : Mme Ruth Dreyfuss, présidente de la section de la Chaux-de-Fonds, et Mme A.-L. Aubert.

19.00 Vin d'honneur offert par la Ville de Neuchâtel.

19.30 Dîner amical dans les locaux de la Cité universitaire.

Avant le dîner, les participantes auront l'occasion de voir l'ITINEXPO, organisée par la Fédération romande des consommatrices.

Garderie d'enfants, Beaux-Arts 14. Neuchâtel, ouverte de 14 h. à 18 h., mise gracieusement à disposition par la section neuchâteloise de la Société d'utilité publique des Femmes suisses. Prière de s'inscrire à l'aide du talon ci-dessous.

Pour le dîner, inscription obligatoire jusqu'au mardi 11 novembre. Prix : Fr. 15.— (consommé, buffet garni, dessert), boissons non comprises.

Bulletin d'inscription

- Pour le dîner du 15.11.75
 Pour la garderie d'enfants

* A retourner à Mme A. Kistler, avenue de la Gare 6, 2000 Neuchâtel.

Dernier délai : mardi 11 novembre.

Je prendrai part au dîner du 15.11.75 (prix Fr. 15.—), Cité Universitaire, Clos-Brochet 10, Neuchâtel.

Nom :

Adresse :

Je mettrai enfant(s) à la garderie de 14 h. à 18 h.

A.-M. S.